

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

ÉDITO

À CONSERVER

« Chers administrés,

Notre commune a récemment mis en place son Plan Communal de Sauvegarde sur les Risques Majeurs.

La sécurité des habitants de nos villages fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.

Ce document, conservé en Mairie, est destiné à nous servir de guide d'intervention en cas de risque majeur survenant sur la commune.

Dans ce cadre, nous vous communiquons le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) afin de sensibiliser l'ensemble de la population.

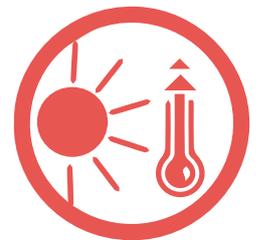
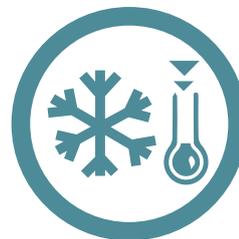
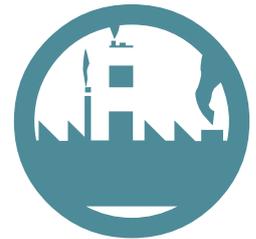
Ce document a pour objet de vous informer sur les risques et sur les mesures prises par la Commune pour sauvegarder la population. Il vise également à vous informer sur les consignes de sécurité à adopter et à rappeler quelques reflexes et comportements nécessaires en cas de crise.

Des référents de quartiers ont été désignés dans chaque secteur de la commune.

Malgré tout, c'est le comportement de chacun qui permettra de limiter l'impact d'un de ces événements exceptionnels.

Nous espérons tous que nous n'aurons jamais à mettre en œuvre le PCS mais nous vous invitons à lire et à conserver ce document comme un guide utile en cas d'évènement majeur. »

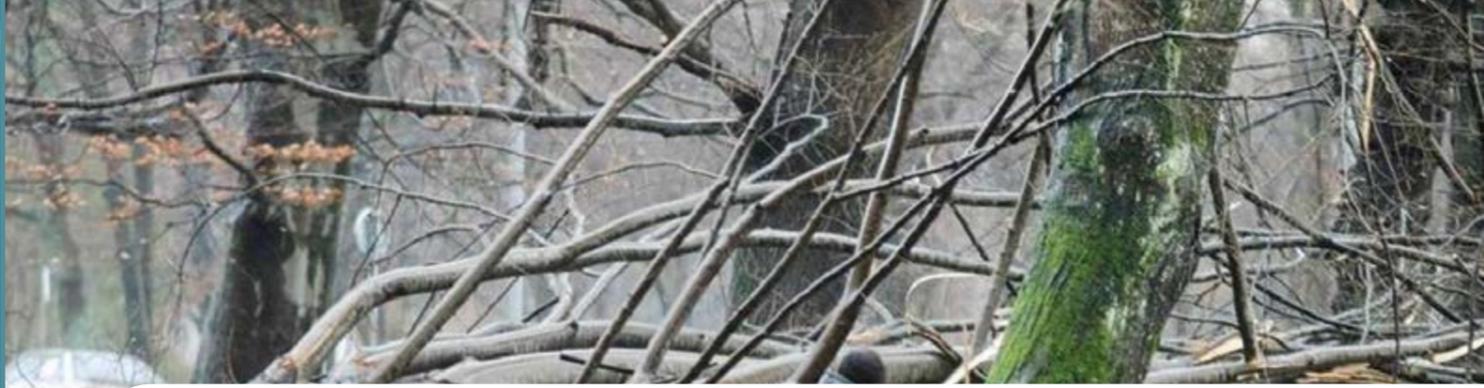
Jacques CLAVÉ
Maire



Commune de

MONT

www.mairie-mont.fr



L'organisation de la sauvegarde et des secours : chacun son rôle



L'ETAT et le **Préfet des Pyrénées-Atlantiques**

Plan ORSEC (organisation de la sécurité civile), coordination de la sauvegarde et des secours

QUI FAIT QUOI



LE SDIS

(service départemental d'incendie et de secours)

Secours d'urgence
Préparation sauvegarde, évaluation des risques



La commune

Alerte et information de la population
Plan communal de sauvegarde



Les citoyens
acteurs de leur sécurité
Les bons réflexes

Dans les situations d'urgence : tous acteurs de sa sécurité



AVANT l'alerte

PENDANT l'alerte

- **Connaître les principaux risques majeurs** sur son territoire
- Prévoir un **éclairage de secours** et une **radio** avec des piles
- **Prévoir de l'eau** et des **denrées non périssables**
- **S'abonner à la newsletter** sur le site Internet de la mairie de Mont : www.mairie-mont.fr
- **S'abonner aux alertes SMS CCLO** : www.lacqorthez.fr



- **Respecter les consignes de sécurité** (confinement, évacuation)
- **Ne pas téléphoner**, sauf en cas d'urgence ou de besoin
- **Ne pas aller chercher les enfants à l'école**
- **Ne pas intervenir sur les toitures**
- **S'informer** (radio, télévision, Internet, informations communales)
- Limiter ses déplacements

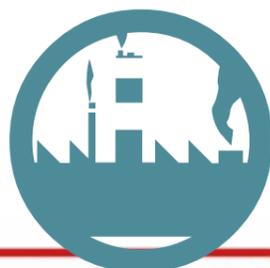


Informations sur les risques majeurs :

- Préfecture des Pyrénées-Atlantiques : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/politiques-publiques/cadre-de-vie-eau-environnement-et-risques-majeurs
- CCLO : www.lacqorthez.fr > vivre et habiter / environnement / les risques naturels et technologiques
- Géorisques : www.georisques.gouv.fr
- Commune de Mont : www.mairie-mont.fr



Accident industriel : Risques industriels majeurs



Début de l'alerte :

SIRÈNE



Composé de trois cycles d'1 minute et 41 secondes séparés par un intervalle d'un court silence, le son de la sirène d'alerte est modulé, montant puis descendant.

TÉLÉALERTE



MESSAGE SMS ou VOCAL sur inscription individuelle gratuite : www.cc-lacqordhez.fr

Dès que vous entendez l'alerte ou recevez le message sms ou vocal, agissez.

Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment clos le plus proche

- Ne restez pas à l'extérieur ni dans votre véhicule.
- Fermez les portes, les volets et les fenêtres.
- Si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations avec du ruban adhésif ou du linge mouillé, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation, installez-vous de préférence dans une pièce sans fenêtre.
- Si vous êtes dans un logement équipé d'une pièce de confinement, utilisez-la.

Tenez-vous informé et respectez les consignes des autorités

- Elles sont diffusées par France Bleu Béarn sur 102,5 FM.
- Vous pouvez aussi consulter les sites internet adéquats et les réseaux sociaux de la préfecture (@prefet64).
- Ne contribuez pas à la diffusion de fausses informations. Suivez les comptes officiels.
- Si l'évolution de la situation le nécessite, le préfet peut être amené à organiser une évacuation d'une partie des populations dans des situations très particulières.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

- Ils sont mis en sécurité par leurs enseignants qui connaissent les consignes.
- En vous déplaçant, vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.

Évitez de passer des appels téléphoniques

- Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours.
- Écoutez la conversation si l'appel ne vient pas des autorités.
- Privilégiez les SMS

Éteignez toute source d'ignition

- Flamme, cigarette, appareil électrique, moteur thermique...

CONSIGNES COMPLÉMENTAIRES

- Si vous sentez une odeur anormale, respirez à travers un tissu humide. Si vos yeux sont irrités, rincez-les à l'eau claire.

Fin de l'alerte :

SIRÈNE



La fin de l'alerte est signalée par un son continu qui dure 30 secondes. Elle indique que le danger est passé et que les consignes sont levées. La fin d'alerte est également annoncée notamment par téléalerte et par France Bleu Béarn.

RADIO



sur 102,5 FM

France Bleu Béarn

Dès la fin d'alerte, sortez de votre lieu de mise à l'abri



- Otez les dispositifs de calfeutrage.
- Aérez longuement les locaux, ils contiennent peut-être des résidus de gaz pouvant s'avérer dangereux à terme.
- Remettez en service la ventilation et le chauffage.
- Restez attentif à d'éventuelles consignes complémentaires des autorités.

Inondation et risques climatiques (vents violents, fortes précipitations, ...)



PENDANT
l'alerte

APRES
l'alerte

- Respecter les consignes de sécurité (confinement, évacuation)



- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- S'informer (radio, télévision, Internet, informations communales)
- Limiter ses déplacements
- Ne pas toucher un câble électrique tombé au sol
- Prendre des nouvelles des personnes fragiles
- Se tenir prêt à évacuer

- S'entraider, prendre des nouvelles de ses voisins et apporter une attention particulière aux personnes fragiles
- Aider au nettoyage de la voie publique
- Vérifier sa toiture et ses installations électriques
- Sécuriser et signaler les objets menaçant de tomber

Informations :

- Radio France Bleue Béarn : FM 102.5
- Météo France vigilances : www.vigilance.meteofrance.fr
- Vigie crue : www.vigicruces.gouv.fr
- Info routes 64 : www.inforoute.le64.fr
- Commune de Mont : www.mairie-mont.fr



Canicule et grand froid

PENDANT l'alerte

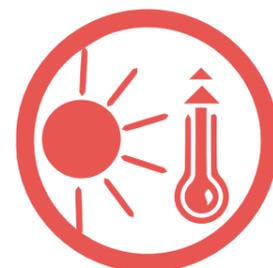
- **Respecter les consignes** de sécurité
- **Boire beaucoup d'eau** (1,5 Litres par jour)
- **Se nourrir** suffisamment
- **S'habiller** de façon adaptée
- **S'informer** (radio, télévision, Internet, informations communales)

Informations :

Radio France Bleue Béarn :
FM 102.5

Météo France vigilances :
www.vigilance.meteofrance.fr

Commune de Mont :
www.mairie-mont.fr



En cas d'urgence ou de besoin

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Urgences : 112
- Urgences malentendants : 114
- **Mairie de Mont**
(aux heures d'ouverture) :
05.59.67.64.63

Accident domestique (incendie, ...) ou sur la voie publique (transport de matières dangereuses, ...)



PENDANT l'alerte

- **Respecter les consignes** de sécurité (confinement, évacuation)



- **Limiter ses déplacements** à proximité et rester chez soi
- **Couper la ventilation** mécanique de son logement et calfeutrer les ventilations naturelles et les portes et fenêtres non étanches
- **Se tenir prêt à évacuer**
- **Ne pas téléphoner**, sauf en cas d'urgence ou de besoin
- **Ne pas aller chercher les enfants à l'école**
- **S'informer** (radio, télévision, Internet, informations communales)

APRES l'alerte

- **S'entraider, prendre des nouvelles** de ses voisins
- **Aider au nettoyage de la voie publique**
- **Vérifier sa toiture** et ses installations électriques
- **Sécuriser** ou signaler les **objets menaçant** de tomber

Informations :

Radio France Bleue Béarn :
FM 102.5

Commune de Mont :
www.mairie-mont.fr

COORDONNÉES UTILES



102.5 FM

Numéros téléphoniques

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Urgences : 112

Urgences malentendants : 114

Mairie de Mont (aux heures d'ouverture) : 05.59.67.64.63

Sites Internet

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques : [www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/politiques-publiques/cadre de vie, eau, environnement et risques majeurs](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/politiques-publiques/cadre-de-vie-eau-environnement-et-risques-majeurs)

Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Météo France vigilances : www.vigilance.meteofrance.fr

Vigie crue : www.vigicrues.gouv.fr

Info routes 64 : www.inforoute.le64.fr

CCLO : [www.lacqorthes.fr/vivre et habiter/environnement/les risques naturels et technologiques](http://www.lacqorthes.fr/vivre-et-habiter/environnement/les-risques-naturels-et-technologiques)



www.mairie-mont.fr